

## Espérance de vie selon le sexe et le niveau d'éducation

Dans tous les pays de l'OCDE, l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes demeure prononcé : en moyenne, l'espérance de vie à la naissance atteignait 83.1 ans pour les femmes et 77.9 ans pour les hommes en 2015, soit une différence de 5.2 ans (graphique 3.4).

Cet écart s'est sensiblement accentué dans de nombreux pays de l'OCDE au cours des années 70 et au début des années 80 ; après avoir atteint un pic de près de sept ans vers le milieu des années 80, il s'est resserré depuis, en raison d'un gain d'espérance de vie plus important chez les hommes. Cette évolution est imputable, en partie au moins, à une résorption de l'écart entre hommes et femmes en termes de comportements à risque, comme le tabagisme, accompagnée d'une forte baisse de la mortalité due aux maladies circulatoires chez les hommes.

En 2015, l'espérance de vie des femmes dans les pays de l'OCDE s'échelonnait de moins de 80 ans en Hongrie, en Lettonie et au Mexique à plus de 85 ans au Japon, en Espagne, en France, en Corée et en Suisse. L'espérance de vie des hommes allait de moins de 75 ans en Lettonie, au Mexique, en Hongrie, en République slovaque, en Estonie et en Pologne à plus de 80 ans en Islande, au Japon, en Suisse, en Norvège, en Australie, en Suède, en Italie, en Israël et en Espagne.

Dans les pays de l'OCDE, la disparité d'espérance de vie entre hommes et femmes est relativement faible en Islande, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Norvège, en Suède, en Irlande et au Danemark (moins de quatre ans d'écart), mais bien plus forte en Lettonie (environ dix ans), en Estonie (neuf ans), en Pologne (huit ans), en République slovaque et en Hongrie (sept ans). Dans ce dernier groupe de pays, l'espérance de vie des hommes a nettement moins augmenté ces dernières décennies que dans d'autres pays. S'agissant des pays partenaires, l'écart entre hommes et femmes est également appréciable en Fédération de Russie, en Lituanie et en Colombie (sept ans au moins), et modéré en Chine (à peu près trois ans).

Dans les pays de l'OCDE, l'espérance de vie varie selon le profil socio-économique, mesuré par exemple par le niveau d'éducation (graphique 3.5). Un niveau d'instruction supérieur donne à l'individu les moyens d'améliorer les conditions du milieu socio-économique dans lequel il vit et travaille, et peut en outre favoriser l'adoption d'un mode de vie plus sain et faciliter l'accès à des soins de santé appropriés.

Globalement, dans les 25 pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données récentes, l'espérance de vie à 30 ans des personnes qui ont le niveau d'éducation le plus élevé est supérieure d'environ six ans à celle des personnes moins instruites (53.4 contre 47.8). Ces écarts d'espérance de vie en fonction du niveau d'instruction sont particulièrement marqués chez les hommes (sept ans en moyenne). Ils sont extrêmement prononcés dans les pays d'Europe centrale et orientale (République slovaque, Estonie, Pologne, Hongrie, Lettonie et République tchèque), où l'on constate un écart de plus de dix ans entre les hommes au niveau d'éducation élevé et ceux qui sont peu instruits. Cela s'explique en grande partie par le fait que les personnes âgées dans ces pays ont des niveaux d'éducation plus bas, ainsi que la plus forte prévalence des facteurs de risque, comme le tabagisme et l'alcoolisme, chez les hommes. Dans d'autres pays, comme la Turquie, la Suède et le Canada, les inégalités sont moins prononcées. Selon les estimations, les écarts de durée de vie entre les personnes très

instruites et peu instruites représenteraient environ 10 % des différences globales d'âge au décès (Murtin et al., 2017).

### Définition et comparabilité

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre moyen d'années de vie en fonction d'un taux de mortalité par âge donné (actuel). Toutefois, il n'est pas possible de connaître à l'avance le taux effectif de mortalité par âge pour chaque cohorte de population. Si ce taux diminue (comme ce fut le cas ces dernières décennies), la durée de vie effective sera supérieure à l'espérance de vie calculée avec les taux de mortalité actuels. Les données d'espérance de vie à la naissance proviennent d'Eurostat pour les pays européens, et de sources nationales pour les autres pays.

La méthode utilisée pour calculer l'espérance de vie varie parfois légèrement selon les pays, ce qui peut modifier les estimations d'un pays d'une fraction d'année.

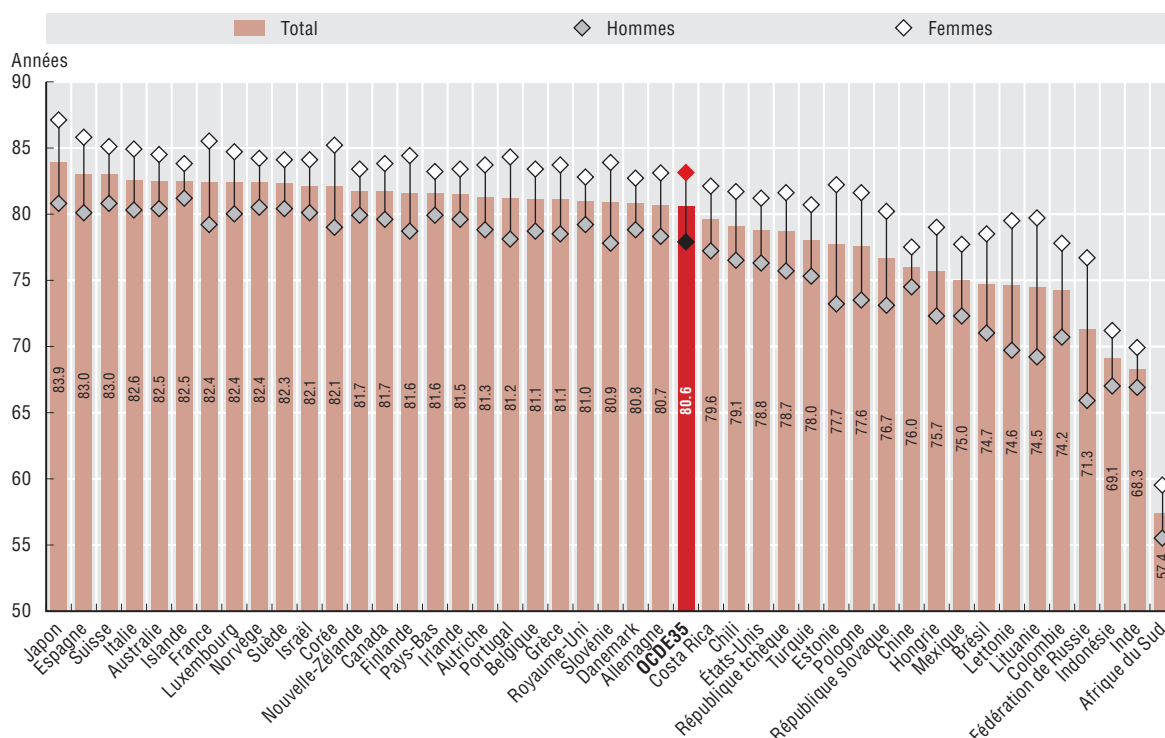
Les données pour l'espérance de vie selon le niveau d'éducation proviennent d'enquêtes nationales fournies pour le questionnaire OECD Health Data pour Israël, le Mexique et les Pays-Bas ; du projet de la Direction des statistiques de l'OCDE (voir Murtin et al. ci-dessous) pour l'Autriche, l'Australie, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France, la Lettonie et le Royaume-Uni ; et d'Eurostat pour les 14 pays européens restants montrés dans le graphique 3.5.

Le calcul de l'espérance de vie selon le niveau d'éducation nécessite des informations détaillées concernant la mortalité en fonction du sexe, de l'âge et du niveau d'éducation. Cependant, les données relatives à la mortalité ne précisent pas toujours le niveau d'instruction. Dans ces cas-là, il conviendra donc éventuellement de les coupler avec une autre source (un recensement, par exemple) comportant des éléments d'information à cet égard (Corsini, 2010). Il faut noter en outre que les données ventilées par éducation ne sont disponibles que pour un sous-ensemble de la population pour la Belgique, la République tchèque et la Norvège, et qu'il y a plus de données manquantes sur l'éducation parmi les défunts que parmi la population en général. Dans ces trois pays, la part importante (supérieure à 40%) de la population décédée avec des informations manquantes sur le niveau d'études peut affecter l'exactitude des résultats.

### Références

- Corsini, V. (2010), « Highly Educated Men and Women Likely to Live Longer: Life Expectancy by Educational Attainment », Eurostat, *Statistics in Focus*, n° 24/2010, Commission européenne, Luxembourg.
- Murtin F. et al. (2017), « Inequalities in Longevity by Education in OECD Countries: Insights from New OECD Estimates », *OECD Statistics Working Papers*, n° 2017/02, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/6b64d9cf-en>.

Graphique 3.4. **Espérance de vie à la naissance par sexe, 2015 (ou année la plus proche)**

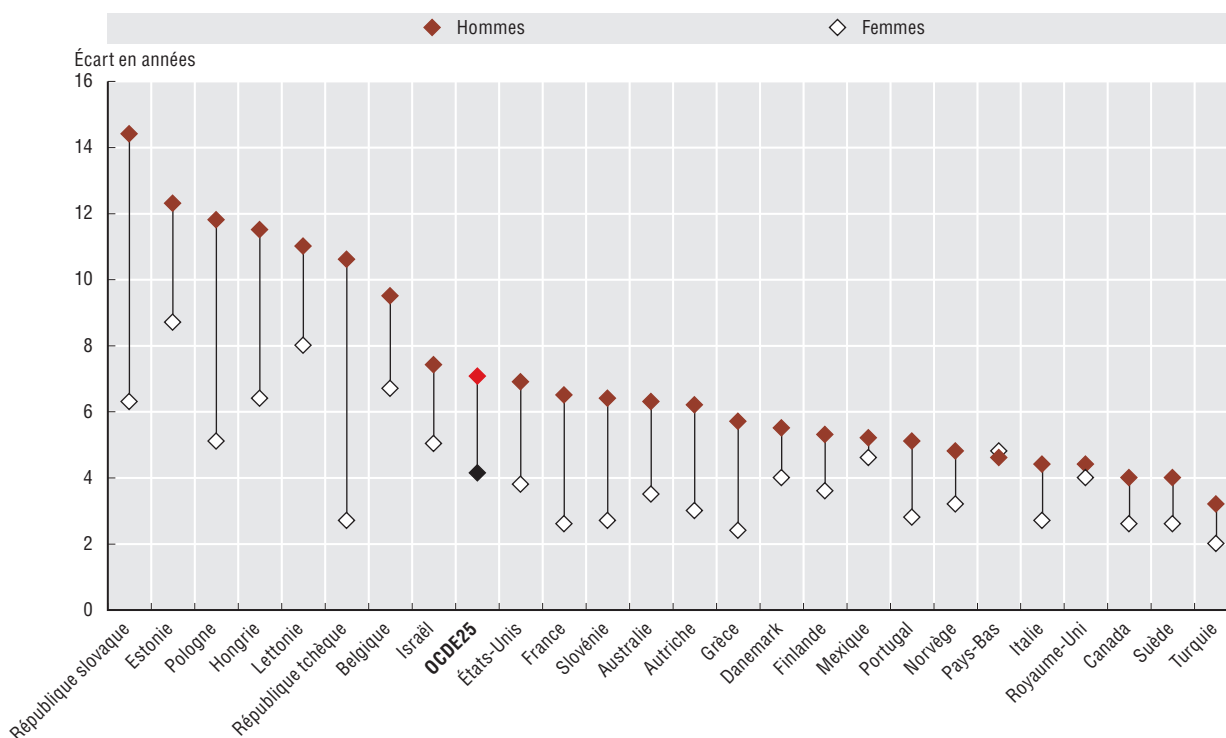


Note : Les pays sont classés par ordre descendant selon l'espérance de vie de la population totale.

Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2017.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933606756>

Graphique 3.5. **Écart d'espérance de vie à 30 ans par sexe et niveau d'éducation, 2015 (ou année la plus proche)**



Note : Les données présentent l'écart d'espérance de vie à 30 ans entre le niveau d'éducation le plus élevé (« enseignement tertiaire ») et le plus faible (« enseignement secondaire non complété »).

Source : Base de données d'Eurostat complétée avec des données de la Direction des Statistiques de l'OCDE et des données nationales pour Israël, le Mexique et les Pays-Bas.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933606775>



Extrait de :  
**Health at a Glance 2017**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2017-en](https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Espérance de vie selon le sexe et le niveau d'éducation », dans *Health at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/health\\_glance-2017-7-fr](https://doi.org/10.1787/health_glance-2017-7-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).